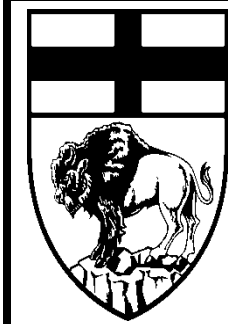


Lundi 14 avril 2014



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 42
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

M. WISHART

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

M. EICHLER

M. CULLEN

M. BRIESE

M. FRIESEN

M. EWASKO

M. GRAYDON

M. PEDERSEN

M. SMOOK

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(42 h 5 min)

(Assemblée — Éducation et Enseignement supérieur)

(salle 255 — Agriculture, Alimentation et Développement rural)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la *ministre* BLADY)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act*
(M. PEDERSEN)

Motion de M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*
(M^{me} STEFANSON)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)*

(M^{me} STEFANSON)

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N° 37) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*

(M. PEDERSEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 48) — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. GOERTZEN propose que l'Assemblée législative du Manitoba crée un Comité spécial pour enquêter sur le comportement du premier ministre et de la députée de Riel concernant l'invitation envoyée aux fonctionnaires provinciaux et aux fournisseurs de services d'immigration pour qu'ils assistent à un débat politique au sein de cette Assemblée le 19 avril 2012 au sujet des services d'établissement des immigrants, que ce comité soit composé d'un nombre égal de députés du gouvernement et de l'opposition, qu'il soit habilité à convoquer des témoins, notamment le premier ministre, les ministres, les députés du caucus gouvernemental, le personnel politique et les fonctionnaires, et qu'il soit en mesure d'entendre des témoignages sous serment.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 50) — *Loi sur la protection des travailleurs temporaires (modification de la Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs et du Code des normes d'emploi)/The Protection for Temporary Help Workers Act (Worker Recruitment and Protection Act and Employment Standards Code Amended)*

M. le ministre SWAN

(N^o 51) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M. PEDERSEN — Flexibilité accrue pour l'épandage de nutriments

11. Attendu :

que l'agriculture représente un des secteurs les plus grands et importants au Manitoba;

que l'épandage de nutriments est une partie essentielle du secteur des céréales et des cultures fourragères au Manitoba;

que les dates limites pour l'épandage de nutriments présentement en vigueur — à savoir le 10 novembre et le 10 avril suivant — sont arbitraires et inflexibles et ne tiennent compte ni des conditions météorologiques ni des besoins des producteurs;

que certaines années, les conditions météorologiques pendant l'automne et le début de l'hiver sont propices à l'épandage de nutriments;

que les producteurs sont parmi les meilleurs gestionnaires de leurs terres puisqu'une grande part de leurs revenus dépend de la viabilité des terres qu'ils cultivent,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à permettre l'épandage de nutriments sur la base de données scientifiques et météorologiques plutôt qu'au moyen de dates arbitraires comme c'est présentement le cas.
